

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le 29 juin à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, CAUSSADE Carole, MARTINEZ Christine, GALLATO Nathalie, et Mrs COTONAT Cyril, PERES André.

Absents Excusés : Mme DOMERC Valérie et Mrs ESQUERRA Jean-Michel et GEVAERT Jean-Marie.

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Lotissement

Le 9 juin s'est déroulée la réunion des propriétaires du lotissement afin de valider les modifications du règlement. Mr et Mme Mousquès étaient absents. Mr le Maire a reçu un recommandé lui signifiant que la convocation à la réunion n'était pas datée de plus un litige concernant l'implantation des haies fait que Mr Mousquès conteste le règlement.

Mr le Maire a demandé conseil auprès du service juridique de l'assurance. Le conciliateur a adressé un courrier à Mr Mousquès afin d'organiser une rencontre.

Tous les autres propriétaires ont validé le règlement présenté par la commune.

2) Aménagement cœur de village – RD 14

Suite au projet validé par le conseil et présenté par le SIVOM de Miélan-Marciac, la commune a reçu l'attribution de la subvention DETR à hauteur de 25% du montant global. D'autres subventions pourront être obtenues.

3) Retour dérangements toitures Mairie, Salle des Fêtes et église St Laurent

Mr le Maire nous fait part du montant des indemnités perçues suite aux dommages suivant :

- Clocher de l'église Saint Laurent : 1608€
- Plafond de la mairie : 1726.80€

A la demande du trésorier les 2 indemnités à percevoir sont approuvées par délibération à l'unanimité.

Les travaux seront réalisés dès que possible.

4) Désignation du délégué à la protection des données

Suite à l'obligation de désigner un délégué à la protection des données pour les collectivités, Mme Valérie Domerc est élue à l'unanimité.

5) Organisation du 11 novembre

Les commissions vie du village et communication doivent se réunir le 30 juin 2018 afin de valider les manifestations pour la commémoration du 11 novembre 2018.

6) Information sur les dotations

Mr le Maire nous fait part des montants perçus :

- Dotation élu local : 2972€
- Fonds national de péréquation : 5053€
- Dotation de solidarité rurale : 8752€
- FCTVA : 153€

7) Information SIVOM Miélan-Marciac

Mr le Maire nous informe du départ à la retraite de Mr Lucantis déjà remplacé par Mr Dupuy et Mr Ducasse.

Les travaux des nouveaux bâtiments du SIVOM seront achevés en septembre.

Mr Da Costa est venu sur la commune faire le point sur les différents chemins qui seront traités en point à temps.

En outre il conseille de déposer en préfecture une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le pont de Larthé.

12) Questions diverses

- ✓ Après les dégradations subies à la salle des fêtes et l'intervention de la gendarmerie aucun fait nouveau n'est apparu
- ✓ Mr le Maire rappelle la possibilité de déposer des idées de projet dans l'urne du budget participatif lancé par le conseil départemental du Gers
- ✓ Mr le Maire informe le conseil que le conseil communautaire a été repoussé au 10 juillet 2018. Un groupe de travail a travaillé sur le Plui le 23 juin.
- ✓ Suite à la suppression de l'indemnité ICHN, une étude est faite au cas par cas par la chambre d'agriculture. Mr le Maire a assisté à la réunion des agriculteurs concernés.
- ✓ Une commission doit se tenir mardi 3 juillet pour l'attribution des logements par le Toit Familial.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.

Ont signé le registre tous les membres présents.